'R bugel pemp bloaz, pa 'n euz klewet,
He benn er prennestr 'n euz boutet;
He benn er prennestr 'n euz boutet,
Ho c'halon ho daou ' zo rannet!
Bennoz Doue war ho ine,
Et int ho daou dirag Doue!

Kanet gant ar *C'hemener-bihan.*
Plouaret, 1863.

MARI AR C'HABITENN.

I

Selaouet holl, hag a klewfet
Ur werz a zo newez savet;
Ur werz a zo newez savet,
Da Vari 'r C'habitenn eo gret;
D'hi breur kloarek koulz ha d'ez-hi,
Memeuz maro 'n euz evel-t-hi.

II

Mari 'r C'habitenn a lare
Dimeuz ar ger pa sortie :
— Penherezik, chommet aze,
Me ia da ober ur bale;
Me ia da ober ur bale,
Arruo er ger bars tri de. —
Mari 'r C'habitenn lavare,
'N ti hi breur kloarek p'arrue :
— Demad ha joa holl en ti-ma,
Ma breur kloarek pelec'h ema? —
Ar vates vihan a laraz
D' Vari 'r C'habitenn, p'hi c'hlewaz :
— Ho preur kloarek er ger n' man ket,
'Baoue 'r beure eo sortiet. —
Mari 'r C'habitenn, p' deuz klewet,
Kerkent d'ar jardinn a zo et;

L'enfant de cinq ans, en entendant cela,
A mis la tête à la fenêtre;
Elle a mis la tête à la fenêtre,
Et leurs cœurs à tous les deux se sont brisés!
La bénédiction de Dieu soit sur leurs âmes,
Ils sont allés tous les deux devant Dieu!

Chanté par le *Petit-Tailleur*.
Plouaret, 1863.

MARIE LE CAPITAINE.

I

Ecoutez tous, et vous entendrez
Un gwerz nouvellement composé;
Un gwerz nouvellement composé,
C'est à Marie Le Capitaine qu'il a été fait;
A son frère le clerc comme a elle,
Car il a eu la même mort qu'elle.

II

Marie Le Capitaine disait,
En quittant la maison :
— Chère penherès, restez-là,
Moi, je vais faire une promenade;
Moi, je vais faire une promenade,
Je serai de retour dans trois jours. —
Marie Le Capitaine disait,
En arrivant chez son frère le clerc :
— Bonjour et joie à tous, dans cette maison,
Où est mon frère le clerc? —
La petite servante répondit
A Marie Le Capitaine, en l'entendant :
— Votre frère le clerc n'est pas à la maison,
Il est sorti depuis ce matin. —
Marie Le Capitaine ayant entendu cela,
Alla aussitôt au jardin;

D'ar jardinn hi a zo bet et,
Ur mab-bihan a deuz ganet;
Ur mab-bihan a deuz ganet,
En douar a deuz-han plantet.....

. . . . . .

III

Ar benheres a hirvoude,
Na gave den hi c'honzolje;
Na gave den hi c'honzolje,
Met hi maerones, hounnes ' ree :
— Tawet, fillores, n' oelet ket,
Ganin-me da Lanwenn 'teufet;
Ganin-me da Lanwenn 'teufet,
M'ho lakaï en kambr gant m' dimezelled. —
— Tawet, maerones, brao eo laret,
Ken ' ve kestion da welet.
Me ' ia brema d' Lann-Blounevez, (1)
Da c'houd ha 'ma m' mamm en buhez ! —
Kerlies kammed ha ma ree,
Bet ' ann douar hi a zemple.
En Lann-Blounevez p'eo arruet,
'Tall ar potanz eo daoulinet;
'Tall ar potanz eo daoulinet,
Pardon hi mamm deuz goulennet.
— Aotro Senechal, lest m' mamm en buhe,
Me ielo d'ar maro wit-hi ! —
— Na eo ket arru c'hoaz ann de,
Ma varw ann eil 'wit egile. —
— Me 'm euz tric'houec'h-mill skoed leve,
Kement-all en douar-newe;
Kement-all en douar-newe,
Hag a reï dac'h holl ann ez-he. —

. . . . . .

IV

Mari 'r C'habitenn a lare,
'R vaz huella 'r skeul pa bigne :

(1) En la commune de Plounevez du Faou. Le Châteauneuf ou *Kastell-newez* dont il est parlé dans cette pièce est aussi Châteauneuf du Faou, dans le Finistère, arrondissement de Châteaulin.

Elle alla aussitôt au jardin,
Et donna le jour à un petit enfant ;
Elle donna le jour à un petit enfant,
Et le planta dans la terre.....

. . . . . .

III

La penherès sanglotait
Et ne trouvait personne pour la consoler ;
Et ne trouvait personne pour la consoler,
Si ce n'est sa marraine, celle-là le faisait :
— Consolez-vous, ma filleule, ne pleurez pas,
Vous viendrez avec moi à Lanwenn ; (1)
Vous viendrez avec moi à Lanwenn,
Et je vous mettrai en chambre avec mes demoiselles. —
— Taisez-vous, marraine, il fait beau dire,
Jusqu'à ce qu'il s'agit de voir.
Je vais maintenant à la lande de Plounevez,
Pour savoir si ma mère est encore en vie ! —
A chaque pas qu'elle faisait,
Elle s'affaissait à terre.
En arrivant à la lande de Plounevez,
Elle s'est agenouillée au pied de la potence ;
Elle s'est agenouillée au pied de la potence
Et a demandé pardon pour sa mère.
— Monsieur le Sénéchal, laissez ma mère en vie,
J'irai à la mort à sa place ! —
— Le jour n'est pas encore venu
Où l'un peut mourir pour l'autre. —
— J'ai dix-huit mille francs de revenus,
Et autant en terre neuve ;
Autant en terre neuve,
Et je vous donnerai tout cela. —

. . . . . .

IV

Marie Le Capitaine disait
En mettant le pied sur le plus haut degré de l'échelle :

(1) Mot-à-mot *la Lande-Blanche*, correspondant aux *Vurvenn* et *Gerwenn* des pièces précédentes.

— Ma breur kloarek n' vo ket krouget,
Rag hennès na eo ket kiriek ! —

— Bet drouk gant ann nep a garo,
Kloarek 'r C'habitenn krouget ' vo ! —

Kloarek 'r C'habitenn a lare,
'R vaz-huella 'r skeul pa bigne :

— Mar be bolante ma Doue
'Savfe ur wezenn ' dann tri-de,

Diwar bont ar C'hastel-newez,
Ewit diskleri ar wirionez ! —

. . . . . .

V

'R vinorezik pemp bloaz lare,
Euz Lann-Blounevez pa zortie :

— Na euz bugel war ann douar
'N euz kement ha me a c'hlac'har !

Ma mamm ' zo krouget ha dewet,
Ha ma zad paour a zo laourek ! —

'R vironezik pemp bloaz lare
War bont 'r C'hrstell-newez p'arrue :

— Tud ar justiz, c'hui ' zo manket,
'Veza ma eontr kloarek krouget !

Me well ur wezenn a zri-dez,
Na war bont ar C'hastell-newez ! —

. . . . . .

'R vinorezik pemp bloaz lare
'N toul-dor hi zad pa arrue :

— Digorit ho. tor d'inn-me, ma zad,
Wit ma chanjinn dac'h ho rochad ;

Wit ma chanjinn dac'h ho rochet,
Tric'houec'h miz ' zo n'oc'h euz chanjet. —

— Penherezik, it al lec'h-se,
Rag mar chanj 'nn awell a goste,

Mar chanj ann awell a gostez,
C'hui 'laourfe dre doull ann alc'houez !

Me ' zo ama ' tibri gant 'r c'hontron,
Prest int da gregin em c'halon ! —

— Bet ann awell 'n tu ma karo,
Me a garrie beza maro !

Na euz bugel war ann douar
'N euz kement ha me a c'hlac'har !

— Mon frère le clerc ne sera pas pendu,
Car celui-là n'est pas coupable ! —

— Le trouve mauvais qui voudra,
Le clerc Le Capitaine sera pendu ! —

Le clerc Le Capitaine disait,
En mettant le pied sur le plus haut degré de l'échelle :

— Si c'était la volonté de Dieu
Qu'un arbre s'élevât au bout de trois jours

Sur le pont de Châteauneuf,
Afin de manifester la vérité ! —

. . . . . .

V

La petite mineure de cinq ans disait,
En revenant de la lande de Plounevez :

— Il n'y a pas d'enfant sur la terre
Qui ait autant que moi de chagrin !

Ma mère a été pendue et brûlée,
Et mon pauvre père est lépreux ! —

La petite mineure de cinq ans disait,
En arrivant sur le pont de Châteauneuf :

— Gens de la justice, vous avez failli,
En pendant mon oncle le clerc !

Je vois un arbre de trois jours
Sur le pont de Châteauneuf ! —

. . . . . .

La petite mineure de cinq ans disait,
En arrivant à la porte de son père :

— Ouvrez-moi votre porte, mon père,
Pour que je vous change votre chemise ;

Pour que je vous change votre chemise,
Il y a dix-huit mois que vous n'en avez changé. —

— Chère penherès, retirez-vous de là,
Car si le vent change de côté,

Si le vent change de côté,
Vous attraperez la lèpre par le trou de la serrure !

Je suis ici mangé par les vers,
Bientôt ils m'entameront le cœur ! —

— Que le vent souffle du côté qu'il voudra,
Je voudrais être morte !

Il n'y a pas d'enfant sur la terre
Qui ait autant de chagrin que moi !

Ma mamm 'zo krouget ha dewet,
Gant 'nn awell hi ludu gwentet ! —

— Pe-seurt torfed a deuz-hi gret,
Mar deuz meritet bout dewet ? —

— Da di ma eontr kloarek oa et,
Allas ! er ger hen na oa ket ;

Ur bugel bihan deuz ganet,
Hag en douar deuz-han plantet. —

— Da betra eo et d'ober-ze ?
Tamal d'in-me hi a halle..... —

. . . . . .

Kanet gant Mari-Job Kado.
Plouaret, 1849.

IANNIK KOKARD.

GWES KENTA.

I

Iannik Kokard a Blouilliau,
Braoa mab kouer 'zo er vro,
Ar pabor euz ann holl baotred,
Kalonik ann demezelled.

Pa 'z ee Iann Kokard d'all Lew-dreaz, (1)
Ar merc'hed koant 'lamme e-meaz,
Ann eill d'eben a lavare :
— Iannik Kokard 'zo vont aze ! —

Iannik Kokard 'n euz lavaret
Er ger, d'he dut, p'eo arruet :
— Ma zad, ma mamm, mar veoc'h kontant,
Me eureujfe ur plac'hik koant,

Me eureujfe Mari Tili,
Ur madou-braz 'roër gant-hi ;
Reï 'reur d'ez-hi seiz komanant,
Ha leiz ar bouezell a arc'hant ;

(1) C'est St-Michel-en-Grève, à deux kilomètres du bourg de Ploumilliau.

Ma mère a été pendue et brûlée,
Et ses cendres ont été jetées au vent ! —
— Quel crime a-t-elle donc commis,
Pour avoir mérité d'être brûlée ? —
— Elle était allée chez mon oncle le clerc,
Hélas ! il n'était pas à la maison ;
Elle donna le jour à un petit enfant,
Et le planta en terre. —
— Et pourquoi a-t-elle fait cela ?
Elle pouvait rejeter la faute sur moi..... —
. . . . . .

Chanté par Marie-Job Kado.
Plouaret, 1849.

IANNIK COQUART.

PREMIÈRE VERSION.

I

Iannik Coquart, de Ploumilliau,
Est le plus beau fils de paysan qui soit dans le pays ;
C'est la fleur des jeunes gens, (1)
Le petit cœur des demoiselles.

Quand Ervoanik Coquart allait à la lieue de grève,
Les jolies filles accouraient sur le seuil de leurs maisons,
En se disant l'une à l'autre :
— C'est Ervoanik Coquart qui passe ! —

Ervoanik Coquart a dit
A ses parents, en arrivant à la maison :
— Mon père et ma mère, si vous êtes contents,
J'épouserai une jolie fille ;

J'épouserai Marie Tili,
On donne avec elle une dot considérable :
On lui donne sept métairies,
Et plein un boisseau d'argent,

(1) Mot-à-mot : le *chardonneret* des jeunes gens, cet oiseau étant le plus beau de nos campagnes, par l'éclat et la richesse de son plumage.